



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



16150475

TRIBUNAL DE COMMERCE

19 OCT. 2016

DU BRABANT WALLON

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/10/2016 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0891.592.029

Dénomination

(en entier) : **MALIKO CONSULT**

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : Rue de Villefranche, 33 à 1330 Rixensart

Objet de l'acte : Transfert siège social

Extrait de l'assemblée Générale Extraordinaire du 26/07/2016

Ordre du jour : Transfert siège social

Tous les associés étant présents, l'assemblée générale extraordinaire du 26/07/2016 est valablement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour :

-Le transfert du siège social, à la date du 04/07/2016, à l'adresse : Chemin de Bas Ransbeck, 48 à 1380 Lasne.

La séance est ouverte à 18h00 sous la présidence de Monsieur Manuel PEREZ CASTELLANO.

La liste des présences est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée approuve les points prévus à l'ordre du jour :

-Le transfert du siège social, à la date du 04/07/2016, à l'adresse : Chemin de Bas Ransbeck, 48 à 1380 Lasne.

La séance est levée à 18h15.

Fait à Lasne, le 26/07/2016

Manuel PEREZ CASTELLANO
Président